

|   |
|---|
| Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 12 mars 2019 |
|---|

Sont présents :

Monsieur Mauffrey, maire.

Monsieur Maye (adjoint aux travaux)

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).

Madame Bouix, DDEN.

Mesdames Clerc, Serrecchia (APEI).

Mesdames Cousinet, Fradin, Messieurs Chupin, Roussel (FCPE).

Mesdames, Drouet, Pariset, Perron, Rodriguez (enseignantes).

Messieurs Boisserie, Challat, Crenner, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Sont excusées :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.

Mesdames Benoît, Duclap, Grosdenier (enseignantes).

Mesdames Lefranc (APEI), Guérin (FCPE).

1. Approbation du compte rendu précédent.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Actions.

- Interventions de l'infirmière scolaire.

Une visite médicale est effectuée pour chaque élève de CP.

- Fort Monnet.

La journée s'est très bien déroulée.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents d'élèves.

Mme Fradin précise que les parents retenus n'ont pas eu de réponse écrite quant à leur proposition de participation. Il lui est répondu que cette manifestation est ouverte à tous les parents qui le souhaitent. Néanmoins, pour la prochaine édition, l'école confirmera aux parents volontaires leur inscription.

Mr Roussel ajoute que le goûter a été oublié cette année.

- Ecole et cinéma
- Liaison CM2-6<sup>ème</sup>

Les CM2 se rendent au collège pour un cycle de 6 semaines pour relever un défi technologique avec un professeur et apprendre à programmer avec leur enseignant.

- Liaison GS/CP

Les enseignants se rencontrent cette semaine pour élaborer la liaison.

- Conseil mondial des clowns.

L'équipe pédagogique a rencontré une des personnes responsables des « *Matapestes* », organisateur du Conseil des clowns, en demandant un devis pour des interventions dans toutes les classes. Le coût étant trop élevé, l'équipe n'a pas donné suite.

Cependant, un spectacle de clowns sera offert à l'ensemble des élèves de l'école, pris en charge par la coopérative scolaire et une subvention de la Municipalité.

### 3. Présentation du café des parents.

Une action du projet d'école (commun avec l'école maternelle), concerne le lien avec les familles, l'échange avec les parents d'élèves. L'idée d'un café des parents a été proposée aux familles sous forme d'une enquête.

Le questionnaire a été renseigné par environ 60% des familles.

La majorité des parents fait le choix de réunions autour d'un thème défini au préalable.

Parmi les sujets proposés, ceux ayant retenu en priorité l'attention des parents sont :

- Le suivi du travail scolaire.
- Les enfants et l'actualité.
- Les écrans.
- Les échanges parents-enseignants.
- Autorité et bienveillance.

Une quinzaine d'idées ont été proposées par les parents : beaucoup autour de l'enfant et sa relation à l'autre.

L'horaire le plus retenu est 16h30. Quelques personnes souhaiteraient que ces rencontres aient lieu le mercredi ou bien le soir à partir de 18h.

Mr Crenner demande aux parents d'élèves s'ils souhaitaient accompagner le café/parents.

Mme Serrechia se propose le mardi à partir de 17h00.

Mr Chupin précise que les horaires proposés ne permettent pas d'accueillir les parents.

Les associations de parents proposent de modifier les horaires : une différente par période pour recevoir un maximum de parents.

### 4. Questions à la Municipalité.

- Relation avec le périscolaire : programmation réunion.  
A la demande des représentants des parents d'élèves, de l'équipe enseignante et des membres de l'équipe périscolaire, une réunion devait mettre autour d'une table les enseignants et le personnel périscolaire afin d'évoquer ensemble les difficultés rencontrées dans leurs missions respectives. Une rencontre avec une partie des acteurs s'est déroulée pour en fixer les modalités et les contenus. En tant que chef du personnel, la Municipalité

exprime quelques réserves. Fort des arguments avancés par le conseil d'école, M. le Maire réinterrogera son équipe.

- Rappels aux règles sur le temps périscolaire  
Les parents d'élèves relèvent que les rappels à l'ordre trop longs et les punitions collectives perdurent. Pourquoi, cela continue malgré les demandes actées lors des précédents conseils d'école ?
- Équipement de l'interphone.  
Les visiophones ont été commandés. Les travaux d'installation commenceront début avril.
- Projet nouvelle école  
Dans l'attente d'une nouvelle école, il est nécessaire de réaliser un état des lieux. Au sein du rectorat, une personne est chargée de la sécurité, du contrôle de conformité, de la salubrité dans les établissements scolaires. Mme l'Inspectrice propose de faire intervenir cette personne à l'école.  
Mr Mauffrey et Mr Maye approuvent cette idée.

Le 1er avril, audition de trois programmistes retenus pour le projet de la nouvelle école.  
Le cabinet d'étude du programmiste va se baser sur les besoins de chacun (municipalité, parents, enseignants), réunis dans un comité de pilotage de mai à octobre 2019.

A Mauzé, le 14/03/19

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

V. PARISET